

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 2 octobre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

**2018 DAC 229-DGRI** Subvention (9.500 euros) à l'association Evropa Film Akt l'Europe autour de l'Europe (14e).

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Evropa Film Akt l'Europe autour de l'Europe (14e) ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 9.500 euros dont 5.000 euros au titre du cinéma, 2.000 euros au titre des relations internationales et 2.500 euros sur proposition de la mairie du 14e arrondissement est attribuée à l'association Evropa Film Akt, 22 rue Deparcieux (14e), pour l'organisation du 13e festival l'Europe autour de l'Europe. 20886-2018-03960 ; 2018-06855.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 9.500 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, comme suit :

5.000 euros nature 65748, rubrique 317 : provision pour subventions de fonctionnement au titre du cinéma.

2.500 euros nature 65748, rubrique 3112 : provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

2.000 euros au titre des relations internationales sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris exercice 2018.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**